

**LE JOUR, 1948**  
**27 JUILLET 1948**

### **PROPOS DE POLITIQUE INTÉRIEURE**

Si le nombre des députés était plus grand, il serait moins difficile de constituer une équipe ministérielle qu'aujourd'hui. Quand les députés sont 55 en tout et que les ministres sont sept, huit ou neuf, quand il faut tenir compte des confessions (dont certaines ne sont représentées que par trois unités à la Chambre) on comprend que la difficulté (ou la plaisanterie) soit réelle. On s'explique la tendance de l'Exécutif à se transformer, avec l'Etat tout entier, en association amicale.

A l'heure actuelle, modifier la composition du gouvernement ou le changer, **c'est ne pas modifier, si peu que ce soit sa politique**, (alors qu'il convient que dans son essence même, pour le salut de l'Etat, cette politique change). Quand deux ou trois hommes prennent la place de deux ou trois autres, on vous appelle cela un changement de ministère alors que, de l'aveu de chacun, ce n'est que l'équivalent d'un changement de fonctionnaires, réalisé d'ailleurs au petit bonheur.

Au moment où nous sommes, on ne songerait peut-être à changer rien à rien si le ministère de l'Intérieur, par exemple, n'était pas tout de même une chose assez considérable pour qu'on ne le fasse pas gérer par intérim pendant une législature entière.

Le reproche le plus sensible que nous ferions à toute l'entreprise, c'est qu'elle a pris une allure tellement débraillée et "sans façons" qu'on peut s'y passer, pendant douze mois pleins, d'un ministre de l'Intérieur en titre ; tout comme à la Chambre on attend douze mois entiers pour donner acte à un député de sa démission (ou la refuser).

**Dans l'un et l'autre cas, l'esprit de la loi est traité avec un mépris souverain.** Pourtant, si pendant les années que nous traversons on ne fixe pas dans ce pays des traditions politiques un peu solides et saines, si ce sont de telles déplorables habitudes qui constituent la jurisprudence politique, on peut s'attendre, avec le temps, à une dégringolade plus sensible encore des mœurs et de l'armature de l'Etat.

Car, un moment vient toujours où l'Etat, après avoir laissé tomber en quenouille ses lois tutélaires, **se met à vivre sur les "précédents"**; un moment où les institutions devenues caduques prennent leur revanche par leur absence même.

Ce sujet brûlant et vraiment capital, on pourrait l'aborder de dix façons, car, de quelque côté qu'on se tourne, on trouve que la loi a été maltraitée ou que son esprit a été méconnu et violé.

Il reste que l'augmentation du nombre des députés est vraiment une chose qui s'impose, **étant donné ce que les députés ont à faire et qu'ils ne font pas ; étant donné surtout qu'il n'y a plus de ministère digne de ce nom, s'il n'y a plus de possibilité de changer**

**d'équipe et de faire un choix.** (Les Maronites qui sont les plus nombreux ont le moins d'excuses actuellement quant à la qualité du choix).

Si cette Chambre avait compté, comme nous le souhaitions au début de l'an dernier, une douzaine de députés de plus, nous eussions fait l'économie des extravagances du 25 Mai (et des polissonneries subséquentes). Avec plus de réunions utiles de la Chambre, on eut obtenu du meilleur travail dans les commissions ; et enfin onze ou douze visages de parlementaires de plus, permettant de mieux aérer les combinaisons ministérielles.

**Nous rappelons tout cela aujourd'hui de la même façon qu'il arrive au parquet de se pourvoir "dans l'intérêt de la loi".** Car, la Chambre actuelle en a pour trois ans encore et, pour beaucoup de raisons (dont la meilleure est toute récente) nous ne la voyons pas dissoute, (à moins qu'on n'imagine une peu audacieusement de faire élire une douzaine de députés de plus pour le reste de la législature). C'est d'ailleurs pour cela qu'on a songé un moment à ajouter à la Chambre un Sénat ; quelque Sénat savamment nommé. Mais, un Sénat fait à l'image de cette Chambre, cela ferait deux illusions au lieu d'une.

**Ce qui importe maintenant, ce qui compte, en politique intérieure, c'est qu'à notre machine politique affreusement encrassée on fasse faire une véritable révision de garage.**

Manifestement, les mauvaises habitudes ont pris le dessus et de telle manière, qu'on n'a plus l'air de savoir du tout, à l'échelon du Gouvernement et de la Chambre, ce que signifie depuis Montesquieu, comme avant lui, l'esprit des lois.

Allons ! Pour le bien public même, sortons de ce bain turc et secouons-nous ! Est-ce vraiment si difficile que cela ?